

COMPTE-RENDU (version longue)
Les Rendez-vous du Pacte des Solidarités
Thème : Lutter contre le décrochage scolaire
Vendredi 4 octobre 2024 ; 11h - 12h15

INTRODUCTION

Ce webinaire a été ouvert par **Madame Yolande Eskenazi**, Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui a rappelé le cadre des *Rendez-vous du Pacte des Solidarités* et les objectifs de telles sessions.

Qu'est-ce que le "Pacte des solidarités" ?

Il s'agit d'une politique de lutte contre la pauvreté articulée autour de 4 axes que sont :

- Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- Sortie de la pauvreté par l'accès à l'emploi
- Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits
- Construire une transition écologique et solidaire

L'axe 1 comporte en son sein un volet de lutte contre le décrochage scolaire, avec à la fois un volet préventif et des actions post-décrochage, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des NEETs (les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation). La première session du *Rendez-vous du Pacte des Solidarités* portera sur les actions menées autour de cet enjeu.

Que sont "Les rendez-vous du Pacte des solidarités" ?

Objectif : Rassembler les parties prenantes autour d'un thème du Pacte des solidarités pendant 1h tous les 2 mois.

A partir de recherches universitaires et de témoignages de terrain, possibilité de partager des connaissances et de repérer des dispositifs et des pratiques inspirantes, pour ainsi faire communauté sur un enjeu de lutte contre la pauvreté.

Présentation de Mme Rouault (INSEE): des données clés

[Accéder à l'étude](#)

Intitulé : "Dans les quartiers de la politique de la ville, la moitié des jeunes femmes sans diplôme sont inactives."

Public cible : Les jeunes "sortants précoces" (18-24 ans), sans diplôme supérieur au brevet des collèges.

Zone d'étude : Quartiers de la politique de la ville (QPV), marqués par la pauvreté et des difficultés socio-économiques.

Principaux résultats :

- **En QPV** : 17 % des jeunes sont des sortants précoces.
 - **En milieu urbain hors QPV** : Taux plus faible, à 8 %.
- ⇒ Proportion de sortants précoces deux fois plus élevée dans les QPV par rapport à l'environnement urbain.

Évolution du taux de sortants précoces (2007-2021) :

- **En QPV** : Diminution significative, de 25 % en 2007 à 17 % en 2021.
- **Environnement urbain** : Baisse moins marquée, de 12 % en 2007 à 8 % en 2021. Écart en partie dû au niveau initial plus bas dans les zones urbaines hors QPV.

Insertion professionnelle des sortants précoces :

- **Emploi** : En milieu urbain, 38 % des sortants précoces occupent un emploi, contre seulement 27 % en QPV.
- **Conditions d'emploi** :
 - Plus de 50 % en emploi occupent des postes précaires (CDD ou intérim).
 - Près d'un tiers travaillent à temps partiel.

Focus sur les jeunes femmes sortantes précoces :

- **Taux de sortie précoce** : Légèrement inférieur pour les jeunes femmes (15 %) par rapport aux jeunes hommes (18 %).
- **Inactivité** :
 - Près de 50 % des jeunes femmes sortantes précoces en QPV sont inactives (*ni en emploi, ni en recherche d'emploi*).
 - Facteur clé d'inactivité : Maternité, car 40 % des jeunes femmes sortantes précoces inactives sont mères, contre seulement 5 % des jeunes hommes dans une situation similaire.

Étude de l'Université Aix-Marseille par Dr. Vanessa di Paola et Dr. Stéphanie Moullet

Contexte de l'étude :

Définition du décrochage scolaire : Selon le Code de l'éducation, il s'agit des jeunes de 16 ans et plus qui n'ont pas obtenu de diplôme au-delà du brevet des collèges.

Objectif de l'étude : Identifier les facteurs qui conduisent au décrochage scolaire, en remontant aux origines du phénomène plutôt qu'en étudiant uniquement ses conséquences.

Facteurs du décrochage scolaire :

Le décrochage est un processus multifactoriel influencé par :

- Facteurs individuels (caractéristiques des élèves).
- Environnement scolaire.
- Environnement social.

Spécificité de l'étude : Focalisation sur l'impact de l'environnement local, notamment l'influence de la norme éducative locale et des dynamiques de l'emploi local sur les risques de décrochage.

Méthodologie et données :

Sources : Données du CEREQ et enquête *Génération 2010*, qui suit les parcours des jeunes quittant le système éducatif (diplômés ou non).

Comparaison : Analyse des décrocheurs versus jeunes ayant terminé un cursus secondaire avec un diplôme.

Profil des jeunes en décrochage scolaire :

● Niveau de sortie :

- 16 % des décrocheurs quittent l'école au niveau de la troisième.
- Niveau de sortie le plus fréquent : CAP ou BEP (50 % des décrocheurs)

● Caractéristiques des décrocheurs :

- Décrochage plus fréquent chez les garçons (seulement 35 % des décrocheurs sont des filles).
- Parcours souvent marqué par des interruptions, redoublements, et souhaits d'orientation contrariés.
- Moindre accès aux bourses sociales, ce qui pourrait réduire l'incitation à poursuivre les études.
- Résidence plus fréquente en zones urbaines sensibles.

● Origines sociales des décrocheurs :

- Décrocheurs proviennent le plus souvent de milieux socio-économiques modestes (parents ouvriers ou employés, rarement cadres).
- Parents sans diplôme ou niveau de diplôme inconnu ; faible proportion de parents diplômés de l'enseignement supérieur.

● Impact de l'environnement local (zones d'emploi) :

Dynamique de l'emploi :

- Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) : Un taux élevé peut inciter au décrochage en raison d'une perception d'une faible rentabilité des études.
- Part d'emplois peu qualifiés : Dans les zones où les emplois non qualifiés sont plus nombreux, les jeunes sont plus enclins à quitter l'école.
- Part de contrats d'apprentissage : Un taux élevé de contrats d'apprentissage incite à poursuivre les études, car ceux-ci sont conditionnés à la scolarisation.

Normes éducatives locales :

- Un niveau élevé de diplômés de l'enseignement supérieur dans la zone incite les jeunes à rester dans le système éducatif.
- Dans les zones avec une forte proportion de non-diplômés, le décrochage peut être plus socialement acceptable, incitant les jeunes à quitter l'école.

● Interactions entre facteurs individuels et contextuels :

- Origine sociale : Influence variable selon la zone d'emploi. *Exemple : Un jeune d'origine ouvrière est plus à risque de décrochage dans une zone à fort taux de chômage.*
- Double peine pour les jeunes issus de milieux modestes dans des zones à fort taux de chômage :
 - Ressources limitées pour poursuivre les études.
 - Perception d'un faible retour sur investissement éducatif dans un contexte économique défavorisé.

Résultats clés de l'étude :

→ Le décrochage scolaire est influencé par des **facteurs personnels, scolaires, familiaux et territoriaux**.

→ **Inégalités territoriales** : Les conditions du marché du travail et des normes éducatives dégradées augmentent le risque de décrochage, renforçant les inégalités sociales.

→ **Insertion professionnelle** : Les décrocheurs rencontrent davantage de difficultés d'insertion.

- Taux d'emploi pour les décrocheurs trois ans après la sortie du système éducatif : 38 % (contre 61-69 % pour les diplômés).
- Taux de chômage des décrocheurs : 50 % (contre 20-31 % pour les diplômés du secondaire).

Témoignages et Initiatives locales

Intervention de Marie-Béatrice Barrière

1. Dispositif de médiation aux abords des collèges :

● **Origine** : Sollicitation du Conseil départemental il y a deux ans pour créer une médiation en lien avec le service de prévention spécialisée.

● **Objectif principal** :

- Repérage des jeunes à risque de marginalisation autour des collèges.
- Tisser des liens avec les élèves et établir un climat de confiance.

● **Déroulement du dispositif** :

- **Positionnement stratégique** : Deux médiateurs en binôme présents à l'entrée, autour des collèges et dans des lieux où se regroupent les élèves.
- **Autres interventions des médiateurs** : Pausés méridiennes (présence pour tisser des liens avec les demi-pensionnaires, qui restent souvent dans l'établissement) et sorties scolaires (participation aux sorties, permettant de renforcer la relation de confiance et d'aborder des sujets plus personnels)
- **Collaboration avec les équipes éducatives** : Facilitation de l'orientation des élèves identifiés vers des professionnels au sein des collèges et vers des partenaires externes.

● **Partenaires** :

- **Équipe de prévention spécialisée** : Proposition d'accompagnement individuel si nécessaire.
- **Familles** : Renforcement des liens avec les familles pour un accompagnement global du jeune.

2. Mesures de responsabilisation

But : Offrir une alternative aux sanctions d'exclusion par un processus de responsabilisation du jeune, en partenariat avec un établissement.

● Étapes du dispositif :

- **Rencontre initiale** : Réunion avec l'équipe éducative, le jeune et sa famille pour garantir l'adhésion à la mesure de responsabilisation.
- **Temps d'action** :
 - Organisation d'une activité avec un partenaire en lien avec l'acte commis.
 - *Exemple* : Une jeune fille ayant déclenché une alarme incendie a passé une demi-journée dans une caserne de pompiers pour comprendre l'importance de ne pas déclencher des alarmes sans raison et réaliser l'importance du rôle des pompiers.
- **Temps de réflexion** :
 - Moment de réflexion personnelle proposé au jeune par l'équipe de prévention.
 - Objectif : Encourager le jeune à prendre du recul, réfléchir sur son comportement et évoluer dans son attitude.

Cette action est financée dans le cadre du Contrat Local des Solidarités avec les Alpes-de-Haute-Provence

Intervention de Sandrine Lametaire (Association "Plus Fort")

Action au collège Giono (Marseille, 13e arrondissement) :

- **Partenariat** : Intervention d'un binôme psychologue-Éducateur de la DAP
- **Sélection et suivi des élèves** :
 - Les élèves sont repérés par les enseignants ou la CPE et acceptent volontairement de participer.
 - Durée du suivi : Environ quatre séances par élève.
- **Objectifs de l'action** :
 - Offrir un **espace d'écoute** pour que les élèves puissent exprimer leurs difficultés.
 - Aider les élèves à **identifier les problèmes** qui nuisent à leur scolarité.
 - Impliquer les parents pour **renforcer le lien de confiance** entre l'adolescent, les parents, et le collège.
 - Utiliser des **méthodes concrètes** (jeux de rôle, activités sur l'identité) pour aider les élèves à explorer leurs besoins et aspirations.
- **Collèges concernés** : Action menée depuis quatre ans au collège Giono, récemment étendue au collège Quinet.

Bilan de l'année dernière :

Fréquence des interventions : 16 permanences avec un total de 66 rencontres.

Participants : 22 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

Résultats observés :


- **Compétences psychosociales** : Tous les participants (100 %) ont développé leur estime de soi, une meilleure expression émotionnelle, une gestion de la colère, et amélioré leurs relations avec leurs pairs et les adultes.
- **Impact sur l'absentéisme** : 70 % de l'équipe éducative a constaté une réduction de l'absentéisme parmi les élèves suivis.
- **Orientation vers d'autres structures** : 20 % des jeunes ont été orientés vers des structures de suivi supplémentaire.
- **Suivi psychologique à long terme** : 35 % des participants ont poursuivi un suivi psychologique avec un professionnel de la santé mentale.

■ *Les sujets au cœur des échanges*

- **Intervention d'Audrey Sintès, cheffe de service politique de la ville dans les Alpes-Maritimes** : problématiques posées par l'exclusion temporaire ou définitive des jeunes → importance de coordonner les compétences entre l'Éducation nationale, la prévention de la délinquance pour répondre aux exclusions.
- Distinction entre **décrochage et déscolarisation** (exploration des ruptures de parcours avant l'âge de 16 ans et de l'accompagnement des jeunes pour éviter qu'ils quittent le système sans solution)
- Quid de l'**obligation de formation pour les 16-18 ans** (voir potentiel impact de cette politique sur la réduction du décrochage scolaire) ?

■ *Suggestions et perspectives pour les "Rendez-vous de la Solidarité"*

- Proposition de créer une "**foire aux idées**" pour permettre aux participants de partager des initiatives et exemples d'actions.
- Envoi d'un compte-rendu avec les **ressources et contacts des participants** pour encourager la collaboration et le développement de nouvelles initiatives.

 Thème du prochain rendez-vous : Précarité et exclusion des personnes vieillissantes (incluant données et témoignages de terrain).